

Fiche d'information :**Modifications apportées au formulaire d'opération (nouvelle version 2025_2)**

Vous trouverez ici des informations sur les modifications apportées au formulaire d'opération. Le formulaire d'opération est désormais disponible dans sa nouvelle version 2025_2, qui sera mise en œuvre à partir du 1er janvier 2026 (dans la version 2025_2).

Pathologie « Fracture/traumatisme »

1. La classification AO des fractures est désormais attendue :

- A0
- A1
- A2
- A3
- A4
- B1
- B2
- B3
- C

Toutes les pathologies

2. Une nouvelle option de réponse pour la décompression a été ajoutée :
 - « Résection du kyste synovial »
3. Une nouvelle option de réponse a été ajoutée pour la fusion :
 - « Corpectomie avec fusion »
4. Deux nouvelles options de réponse pour la stabilisation rigide ont été supprimées.
 - « Remplacement d'un corps vertébral par cage »
 - « Remplacement d'un corps vertébral par auto/allograft »
5. Deux nouvelles options de réponse ont été ajoutées pour la stabilisation rigide :
 - « Cage »
 - « Vis S2-Ala-Illiaque »
6. En allemand, « Ponte/mith-Peterson » a été corrigé en « Ponte/Smith-Peterson ».
7. En français, correction de « autre fusion » en « autre fusion intervertébrale ».
8. La « localisation » calculée automatiquement a été corrigée pour L1/2 de « thoracique » à « lombaire » pour tous les cas dans le registre.
9. Pour les déformations, le titre secondaire « Indiquez également le type de déformation dégénérative » a été supprimé dans toutes les langues.